

MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
DU COMMERCE ET DES MINES

COMITE NATIONAL DE VULGA-  
RISATION DU GAZ

CELLULE NATIONALE DE  
COORDINATION

COMITE PERMANENT INTERETATS  
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE  
DANS LE SAHEL (CILSS)

PROGRAMME REGIONAL GAZ

**BURKINA - FASO**

**RAPPORT FINAL**

JUIN 1994

Présenté par :

MADI SAWADOGO  
Coordonnateur National  
Gaz Butane

## SOMMAIRE

	P A G E S
- Sommaire .....	i
- Avant Propos .....	ii
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1. Option pour le Gaz .....	2
1.2. Le Programme Régional Gaz au Burkina .....	3
<b>2. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....</b>	<b>4</b>
2.1. Les Objectifs .....	4
2.2. De certaines limites des Objectifs du Programme .....	5
<b>3. RESULTATS DU PROGRAMME.....</b>	<b>6</b>
3.1. La Cellule Nationale de Coordination .....	7
3.2. La sensibilisation .....	10
3.2.1. Les Actions .....	10-11-12-13-1
3.2.2. Commentaires .....	10-10
3.3. Le Fonds Gaz .....	16
3.3.1. Son Utilisation .....	16
3.3.2. Remarque .....	17
3.4. Appui à la Production de Support Marmite .....	20
3.4.1. Les Test .....	20
3.4.2. Le Crédit aux Artisans .....	23
<b>4. ANALYSE DE L'ACTIVITE GAZ ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>25</b>
4.1. Analyse de l'Activité Gaz .....	26
4.1.1. Facteurs Positifs .....	26
4.1.2. Facteurs Aléatoires .....	27
4.1.3. Conséquences .....	30
4.2. Perspectives .....	33
<b>5. CONCLUSION.....</b>	<b>35</b>

## Avant Propos

Le présent Rapport est établi conformément aux dispositions du Protocole d'Exécution signé entre le Burkina Faso et le CILSS le 17 Septembre 1990 dans le cadre du Programme Régional pour la Promotion du Gaz Butane. Il fait le bilan de trois années d'exécution du Programme Régional Gaz Butane par la Composante Nationale du Burkina Faso. Prévu pour début 1990, le démarrage du Programme au Burkina a connu un retard d'une année et demie de sorte que les activités ont couvert en réalité la période allant de Mai 1991 à Avril 1994.

Ce rapport élaboré par le Coordonnateur National Gaz Butane **Madi SAWADOGO** sera soumis aux autorités du Burkina et aux partenaires du Programme : l'Union Européenne (le Fonds Européen de Développement) et le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (C.I.L.SS).

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- I      Introduction
- II     Objectifs du Programme
- III    Résultats du Programme
- IV    Analyse de l'Activité Gaz et Perspectives
- V    Conclusion.

Pour une meilleure compréhension, les commentaires ou observations seront faits au fur et à mesure des développements des sujets traités.

## 1°) INTRODUCTION

La dégradation continue de l'environnement et la nécessité de sa préservation sont devenues un lieu commun des conversations - réunions, études, actions diverses dans tous les pays.

Au Burkina Faso, la désertification - résultat de plusieurs phénomènes et pratiques conjugués, compromet dangereusement le développement du pays à terme. La prise de conscience de ce danger a été à la base d'un certains nombre d'actions initiées et mises en oeuvre par les autorités gouvernementales.

- Reboisement industriel et villageois;
- diffusion de foyers améliorés;
- Réglementation de la coupe du bois etc...

Le bilan de ces actions a révélé leur limite quant à pouvoir freiner de façon significative la ~~désertification~~. C'est pourquoi l'option de recourir au Gaz Butane comme combustible de substitution au bois a été faite dans les années 1980.

### **1.1. OPTION POUR LE GAZ**

Le choix pour le Gaz Butane s'est traduit par des mesures et actions de la part de l'Etat et ses démembrements, particulièrement à partir de 1984

- Institution de l'interchangeabilité des bouteilles en 1984;
- Création de la SONABHY en 1985 pour assurer l'approvisionnement rationnel du pays en hydrocarbures;
- Réduction de 75% des droits de douanes sur le gaz et le matériel gaz en 1985;
- subvention du gaz à partir du soutien des autres produits pétroliers (par la Caisse Général de Péréquation);
- Introduction en 1985 des bouteilles dites populaires ↗  
(2,75kg et 6kg);
- Réglementation et encadrement de la coupe du bois et sa commercialisation;
- Vente des bouteilles en lieu et place de leur consignation.

Ces différentes initiatives conduiront en 1987 à la conception d'un "Plan d'Action" de vulgarisation du gaz butane qui sera inscrit au 1er plan quinquennal de développement populaire sur la liste des projets prioritaires. Le programme de vulgarisation s'articulait autour de cinq axes principaux :

- Approvisionnement du pays en Gaz Butane :

Il s'agissait pour la SONABHY de diversifier nos sources d'approvisionnement pour une meilleure sécurité et une réduction du prix de revient du produit.

- Achat et/ou fabrication de bouteilles de Gaz et réchauds adaptés;
- Campagne de sensibilisation et de formation des utilisateurs;
- Sécurité : Construction d'un centre d'entretien et de reépreuve des bouteilles de Gaz.

Ce programme d'un coût total à 1,737 Milliards de F CFA devait pour une grande part être assumé par la SONABHY en tant que principal représentant de l'Etat dans le secteur énergétique. Le bilan fait sur l'exécution de ce programme, malgré quelques insuffisantes s'est révélé positif.

D'où une détermination encore plus grande à poursuivre la butanisation. C'est dans ce contexte assez encourageant déjà que le programme régional gaz est intervenu.

## **1.2 Le Programme Régional Gaz au Burkina**

Le 15 Février 1989 a été signé la Convention de Financement n°4215/REG entre la COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE et les PAYS MEMBRES DU CILSS aux termes de laquelle la Communauté Economique Européenne contribue, sur les ressources du FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT, par subvention, au financement du projet n°6100.20.94.172 intitulé Programme Régional de promotion de l'utilisation de gaz butane dans les pays sahéliens et portant sur un montant de 8 260 000 Ecus.

Un Protocole d'Exécution a été signé le 17 Septembre 1990 entre le Burkina et le CILSS pour la mise en oeuvre de ce programme. Au Burkina Faso, ce programme n'innove pas en tant que tel dans le domaine préservation de l'environnement. Le financement de 270 640 000 F CFA étalé sur trois ans couvre une partie seulement des actions programmées par le Burkina.

En effet le plan d'action 1990 - 1992 adopté par le Comité National, reconduit pratiquement des options qui étaient déjà acquises. L'un des avantages du Programme est d'avoir favoriser l'élargissement de la réflexion sur la butanisation. Du reste c'est l'un des buts d'un projet qui se veut régional.

## **2° OBJECTIFS DU PROGRAMME**

### **2.1. Les Objectifs**

Le Programme peut se résumé ainsi qu'il suit :

- La durée d'exécution est de trois ans;
- La localisation géographique concerne les grands centres urbains;
- L'objectif majeur est la vulgarisation de la consommation du gaz comme substitut au bois et au charbon de bois afin de mieux lutter contre la désertification.

Dans le cadre de cet objectif global, des objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été retenus.

Au titre des objectifs quantitatifs, il faut retenir :

- porter la consommation du gaz butane à 4 000 tonnes métriques au bout de la troisième année d'exécution du Programme;
- équiper 42 000 ménages en foyers à gaz;
- doter le Burkina d'un parc de bouteilles répondant aux objectifs précédents.

Pour ce faire, un certain nombre de conditions financières et sociologiques ont été avancées : Ce sont ces conditions qui peuvent être considérées comme des objectifs qualitatifs.

Il faut à ce niveau prendre en considération la volonté de faire prendre conscience des avantages du gaz butane par rapport aux autres combustibles, faire reculer la peur du gaz butane.

Améliorer, les conditions de vie des femmes, doter les sociétés de distribution d'une organisation efficiente à même de pouvoir reprendre la demande du marché du gaz.

Pour atteindre les objectifs, des obligations consignées dans les différents documents étaient prescrites aux acteurs et partenaires de la mise en application du Programme :

- L'Etat;
- Les professionnels de l'activité gaz;
- La Cible principale : les femmes.

La Cellule Nationale de Coordination devait superviser, coordonner, pour susciter la synergie indispensable à la hauteur de l'ambition.

## **2.2. De certaines limites des Objectifs du Programme.**

A y voir de, prêt on se doit de relever une inadéquation entre objectifs du programme et moyens de mise en oeuvre des actions.

- Le plan d'action du Burkina, comme du reste dans les autres pays du CILSS a limité le champ d'action du programme en ciblant les ménages. En concentrant les efforts sur l'équipement des ménages, il y'a comme mise à l'écart de secteurs d'activités tels la restauration populaire, la préparation du "dolo" (bière traditionnelle). Pourtant ces deux activités sont plus grandes consommatrices de bois que tous les ménages réunis.

On estime que dans la ville de Ouagadougou 600 dolotières préparent 36 Millions de litres de dolo par an et qu'il faut de 0,5 à 1 kg de bois par litre de dolo produit, selon le type de Foyer et la méthode de préparation. En ne prenant en compte que le minimum (0,5 kg de bois) on arrive à 18.000 tonnes de bois brûlé par an soit plus de cinq fois le tonnage de gaz consommé en 1993 au Burkina (3 495 tonnes).

La situation est sensiblement similaire, concernant la restauration populaire. Aussi est-il légitime de penser qu'inclure ces activités au Programme aurait certainement donné des résultats plus significatifs.

- Avec le niveau du Fond gaz tel qu'il ressort du budget prévisionnel initial l'objectif d'équiper 42 000 ménages en Foyers n'était pas réalisable.

En effet avec 94.600.000 F CFA, les distributeurs de Gaz ne pouvaient importer que 11.000 bouteilles de gaz à raison de 8.000 F CFA en moyenne la bouteille. A supposer que l'opération se renouvelle une fois, le fonds ne permet que l'acquisition de 22.000 bouteilles au total.

. La subvention des équipements qui bénéficie de 152.500.000 F CFA à raison de 5.000 F CFA par réchauds vendus limite la possibilité d'équipement des ménages à 30.000 au lieu de 42.000 retenu par le Plan d'Action.

S'il est vrai qu'en dehors des fonds du programme, les distributeurs de gaz étaient censés investir également, l'incohérence entre objectifs et moyens est évidente.

### **3. Résultats du Programme**

Pour pouvoir apprécier l'impact du Projet il faudrait se référer à des éléments concrets. Or si les données quantitatives sont évidentes donc facilement vérifiables, il n'en est pas de même concernant les aspects liés au changement de mentalité et/ou de comportement des populations. En effet la réaction de l'HOMME, sa perméabilité ses choix sont assez complexes.

### **3.1. La Cellule Nationale de Coordination**

La Cellule Nationale de Coordination a constitué le catalyseur de la mise en oeuvre du Programme. Structure somme toute légère, avec un personnel assez réduit, son fonctionnement a souffert des conditions dans lesquelles elle a dû travailler :

- changement de Coordonnateur en Février 1991, avant même le démarrage du Programme.
- localisation pendant une années et demie au près de l'administration centrale du Ministère de tutelle au lieu d'être prise en charge par la SONABHY comme l'e prévoyait le Plan d'Action.
- pilotage de l'ensemble des actions par le seul Coordonnateur pendant une année entière. Néanmoins on peut considéré qu'elle s'est acquitté des tâches qui lui étaient dévolués :
  - préparation des réunions et élaboration des documents du Programme
  - entretien de rapports avec les partenaires du Programme: Coordination Régionale et Délégation CCE. Certains échanges ont été noués avec d'autres Coordonnateurs des pays du CILSS : Niger, Mali notamment
  - participation aux différents Comités de Pilotage du Programme
  - concertation avec les professionnels du gaz
  - gestion des fonds
  - démarches auprès de l'administration et des Autorités : le maintien du rabattement douanier sur le gaz et les équipements par la signature d'une ordonnance de Monsieur le Président du Faso en Août 1993 peut être considéré comme l'un des acquis importants de la Cellule.

C'est le lieu de souligner certaines difficultés rencontrées dans les rapports avec les partenaires du programme : Coordination Régionale, Délégation CCE, Sociétés de distribution du gaz.

- Les changements intervenus à la Coordination Régionale (trois Coordonnateurs) et le manque de suivi à certains égards ont contribué à amoindrir les performances au niveau de certaines actions au plan national :

- . Indisponibilité de supports publicitaires au moment opportun;
- . Non redéploiement de certains fonds (crédits artisans, wagons-citerne)s malgré les décisions et résolutions des Comités de pilotage.

- Avec la Délégation CCE, nous avons bénéficié d'une attention particulière. Le fait que le siège du CILSS et la Coordination des Délégation CCE soient basés à Ouagadougou a certainement été un avantage. La dotation de la Cellule en équipements est significative à cet égard (cf Tableau N°1 ci-après page N°9).

Cela dit, les rapports ont été émaillés à certains moments d'incompréhension et/ou de blocage. Ainsi le rejet du devis programme 1992, pourtant adopté au niveau national, en dehors d'une certaine frustration légitime a handicapé la Cellule Nationale de Coordination. De même les conditions posées à postéori et selon nous non opérantes, si l'on tient compte du contexte national ont bloqué la concrétisation de certaines actions: le cas dit "Crédit aux Artisans" qui n'a jamais abouti en est l'illustration.

Il faut relever aussi, contrairement à ce qui a pu être avancé à une certaine étape du programme que les engagements financiers au bénéfice du Burkina n'ont jamais été au delà des prévisions.

- Concernant les Sociétés Pétrolières, la collaboration n'a pas toujours été à la hauteur de nos attentes : non communication d'informations, insuffisance d'organisation pour répondre aux exigences du développement du marché gaz etc...

Tableau N°1

**L I S T E D U M A T E R I E L E T M O B I L I E R**  
**D E L A C . N . G .**

<b>Dates d'acquisition</b>	<b>Quantité</b>	<b>Désignation</b>
07-08-91	01	Photocopieur Olivetti Copia 7025
11-09-91	01	Machine à écrire Brother CE 600
16-09-91	01	Table pour photocopieur
16-09-91	01	Bibliothèque de rangement
16-09-91	01	Chaise dactylographe
16-09-91	01	Fauteuil de bureau rembourré
16-09-91	03	Chaises visiteurs rembourées
20-11-91	01	Balance électronique
20-11-91	02	Balances techniques
20-11-91	20	Thermomètres
26-11-91	01	Véhicule Peugeot 405 break IN 3651 BF
06-08-92	02	Calculatrices de poche
08-09-92	01	Chaise sans bras visiteur
08-09-92	03	Machines à calculer SHARP
08-09-92	02	Bureaux à caissons métalliques
08-09-92	04	Chaises à bras visiteurs
13-04-93	01	Véhicule Peugeot 504 pck up IN 3943 BF
06-06-93	06	Pavillon HD 55hft 2 voies 100w
06-06-93	02	Pavillon H 300+moteur D 5076 75w
06-06-93	06	Micro MD 3400
06-06-93	02	Micro MD 6000
06-06-93	02	Ampli magnéto AMC 545 40 W V
06-06-93	03	Ampli 5120 - N 160 W
06-06-93	03	Deck lecteur de cassettes LD 2020
06-06-93	03	Deck double cassettes inkel
06-06-93	03	Pied de sol pour pavillon
06-06-93	03	Pied perche microphone
06-06-93	02	Base micro 348/1 de table
06-06-93	100m	Cable blindé microphone
06-06-93	100m	Cable blindé haut parleur 2/c M
22-10-93	02	Magnétoscope SIEMENS Multisystème
22-10-93	02	Téléviseur SIEMENS 67cm Multisystème
10-08-93	05	Motos pour Animatrices

### **3.2. La Sensibilisation**

C'est sans nul doute le domaine par excellence de l'action permanente du Programme au Burkina. En effet, bien qu'ayant entamé la campagne de butanisation depuis 1985, le Burkina se devait de profiter de l'apport de financement complémentaire pour convaincre les populations cibles que le Gaz est le combustible de l'avenir.

En somme la tâche principale à ce niveau était d'oeuvrer de façon multiformes à changer les habitudes, des mentalités, des réticences.

#### **3.2.1. Les Actions**

Notre intervention peut être perçue à travers les tableaux et illustration ci-après.

#### **3.2.2. Commentaires**

On retiendra à partir de ces tableaux qu'il y'a eu utilisation de tous les médias pour sensibiliser aussi bien en français que dans les trois principales langues nationales.

Au niveau des diffusions radio, sur la période de trois ans on enregistre en moyenne soixante trois (63) interventions au cours de chaque année, soit au moins cinq (5) diffusions par mois.

Dans la pratique il y a eu une concentration des diffusions surtout avant et pendant les saisons de pluie d'une part et la période précédent les fêtes de fin d'année. D'autre part.

- Concernant la Télévision, son exploitation présente un grand intérêt : c'est un média grand public et urbain qui est de plus en plus un phénomène de société. Ce média rentre en droite ligne de la population cible du Programme.

**Tableau N°2 : Diffusions Radio**

Type de Diffusions	Supports	Nbre diffusions
Spots Radio	R N B	80
	C A C	20
	H F M	74
<b>Sous Total</b>	<b>174</b>	
sponsor Emissions		
Ménage en Musique	R N B	4
Point de Mire	C A C	1
Carnet Weed-End	C A C	8
Dossier de la Rédaction	R N B	2
Espace Environnement	R N B	1
Publicité - reportage	R N B	2
	H F M	1
<b>Sous Total</b>	<b>15</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189</b>	

**NB      RNB :** Radio Nationale du Burkina

**CAC :** Canal Arc en Ciel

**HFM:** Horizon FM

**Tableau N°3 : Insertions dans la Presse Ecrite**

<b>Supports</b>	<b>Nombre d'insertions</b>
Sidwaya	60
Observateur Palga	3
Journal du Jeudi	4
Regards	4
Big-Z	2
Zoom	2
Journal du SIAO *	4
Journal du Fespaco	1
le Griot	1
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>

ILLUSTRATION N°1 : TYPE D'INSERTION DANS LA PRESSE ECRITE.



*3 raisons  
d'opter pour  
le GAZ*

- RAPIDITE
- PROPRETE
- ECONOMIE

*Pour  
vous équiper  
adressez-vous  
à*



- BURKINA & SHELL
- FASO-YAAR
- STD/SODIGAZ
- TOTAL-TEXACO

**GAZ, Combustible d'avenir**

COORDINATION NATIONALE GAZ BUTANE

**Tableau N°4 : Diffision Télévisuelles**

Type de Diffision	Support	Feures de diffusion	Nombre diffusion
Spots	Télévision Nationale du Burkina	Après FLASH-INFO (18H)	7
		Avant INFO (19 H 55)	8
		Après INFO (20 H 30)	23
		Journal Magazine (12 H 45)	7
		<b>Sous Total</b>	<b>45</b>
Film	T N B	Après INFO (20 H 30)	2
<b>TOTAL</b>			<b>47</b>

**Tableau N°5 : Reflet de l'Animation Sensibilisation**

<b>Activités</b>	<b>Quantité</b>	<b>Localisation</b>
Démonstration/Place/PROMO GAZ  (Intervention Animation)	5	Bobo
	1	Manga
	1	Ziniaré
	3	Ouahigouya
	1	Dori
	1	Fada
	1	Tenkodogo
	2	Banfora
	1	Nouna
	1	Tougan
	10	Ouagadougou
<b>Sous Total</b>	<b>27</b>	
Représentation Théâtrale (Sketches)	1	Koupéla
	2	Bobo
	1	Ouagadougou
<b>Sous Total</b>	<b>4</b>	
Bande dessinée	1.000	
Affiches	200	
T. Shirts	900	
Auto Collants	1.200	
Dépliants	2.500	
Cahiers Scolaires	800	
Banderoles publicitaires	25	

La prépondérance de la sensibilisation sur Ouagadougou et Bobo Dioulasso se justifie aisement compte tenu de la densité de population, des revenus moyens et de la disponibilité du gaz et des équipements dans ces deux villes.

A notre sens, les démonstrations sur le terrain ont constitué le creneau le plus porteur : Foires Régionales, SIAO, Semaine Nationale de la Culture, Séances dans des quartiers. Le contact direct avec les populations suscite un déclic et enclenche un processus les poussant vers le gaz. En moyenne dix femmes par province ont eu l'occasion de manipuler les foyers à gaz. Certaines ont acquis l'équipement et sont devenues dans leur milieu des promotrices de gaz.

- La réalisation de sketchs en français et en langues nationales a été un creneau d'importance également pour toucher les jeunes.

Tout en restant assez prudent du point de vue appréciation, il est légitime de penser que la plupart de la cible du Programme a été touchée d'une façon ou d'une autre par la sensibilisation.

Toujours est-il que l'impact est perceptible à partir de l'engouement des fonctionnaires, des commerçants des étudiants pour s'équiper en foyers.

Le marché a été créé et la demande a crû considérablement. Il revenait aux distributeurs de l'occuper. Certains effets de la sensibilisation, non évidents pour le moment peuvent se révéler porteurs par la suite en fonction du revenu des gens, de la diversification des points de vente etc...

### **3.3. Le Fonds Gaz**

#### **3.3.1. Son utilisation**

A notre prise de service en tant que Coordonnateur, la priorité a été de rétablir un climat de confiance avec les distributeurs de gaz qui commençaient à perdre foi au programme.

Ce fut chose faite avec la mise à leur disposition de 94.600.000 F CFA sous forme de prêt. Cinq Sociétés en ont été bénéficiaires. Le tableau n°6 ci-après reflète la situation du fonds "Crédits aux Sociétés". Il va de soi que le fait d'avoir mis à la disposition de ces Sociétés des sommes, sans "garde fou" suffisant, a rendu sa destination aléatoire et son remboursement hypothétique.

Si effectivement le fonds a servi pour l'importation de bouteilles par certaines sociétés, il est venu soulager les finances d'autres sociétés. Pouvait-il en être autrement?

- L'autre volet du fonds gaz était consacré à la subvention des équipements à partir du 15 Juillet 1991. Les performances de vente enregistrées (cf tableau N°7 ci-après) nous situe à 33% seulement de l'objectif. L'organisation commerciale efficiente, le suivi sur le terrain et la production des foyers ont fait défaut. Cela n'a pas permis de répondre à la demande qui s'est développée. De nombreux consommateurs<sup>n</sup>ont pu être satisfaits.

### **3.3.2. Remarques**

L'expérience vécue dans les rapports avec les sociétés a été très édifiante et mérite que l'on en tire leçon.

En effet l'objectif louable qui est de doter le pays d'un parc de bouteilles et de favoriser l'accessibilité au gaz au plus grand nombre a souffert de la pratique développée par les sociétés de distribution. La plupart n'a pas "joué le jeu" : parmi les cinq, deux sociétés seulement ont effectivement importer des bouteilles ou des réchauds, deux autres ont régulariser des situations antérieures au prêt, et une société a utilisé le fonds à autre chose.

Tableau N°6

1.8

ETAT DES VENTES SUBVENTIONS DES EQUIPEMENTS GAZ (FOYERS)  
PERIODE : DU 15 JUILLET 1991 AU 30/04/94

VENTES TOTALES PAR SOCIETES	TYPES DE FOYERS/SOCIETES	NOMBRE DE FOYERS	SUBVENTION		MONTANT/SOCIETE
			MONTANT/FOYERS VENDU	MONTANT/SOCIETE	
BURKINA ET SHELL 3 228	- Faitou N'bore	470		2.350.000	
	- Carena grill	62		310.000	
	- Blip sahel N°1	274		1.370.000	16.140.000
	- Blip sahel N°2	2 422		12.110.000	
FASO YAAR 5 854	Foyer 3 feux	5 854	29.270.000	28.270.000	
STD/SODIGAZ 2 576	- Télia nana	1 734		8.670.000	
	- Rinoogo	369		1.845.000	12.880.000
	- Foyer 3 feux	263		1.315.000	
	- Non déterminé	270		1.050.000	
TOTAL TEXACO 653	Moenama	653		3.265.000	3.265.000
TAGUI 2 067	Foyer 3 feux	2 067	10.335.000	10.335.000	
TOTAUX 14 378	—	14 378	—	—	71.890.000

\* 12.905.000 restent en instance encore

SITUATION CREDITS AUX SOCIETES (FONDS GAZ)

SOCIETES	MONTANTS PRETS	REMBOURSEMENTS			SOL DES			OBSERVATIONS
		DATES	PRINCIPAL	INTERETS	TOTAUX	PRINCIPAL	INTERETS	
BURKINA ET	18 920 000	29/01/92 12/05/92 18/09/92 18/11/92	4 730 000 4 730 000 4 730 000 4 730 000	i = 2,5% = 118 250 88 688 59 125 29 563	4 848 250 4 813 688 4 789 125 4 759 563			'Shell a remboursé en appliquant un taux dégressif en fonction de l'amortissement. Réclamation lui a été faite.
SHELL		18 920 000	18 920 000	i = 2,5% = 295 626	19 215 626	0	177 374	
TAGUI	18 920 000	10/02/92 08/07/92	4 730 000 4 730 000	118 250 118 250	4 848 250 4 848 250			2415 CFA, frais du rejet d'un chèque de Tagui s'ajoutent aux intérêts.
TOTAL	18 920 000	25/02/92 25/06/92 17/09/92 09/03/93	4 730 000 4 730 000 4 730 000 4 730 000	236 500 118 250 118 250	4 730 000 4 966 500 4 848 250 4 848 250			
TEXACO		18 920 000	18 920 000	473 000	19 393 000	0	0	
STD	18 920 000	24/02/92 18/11/92 23/03/93 05/93 06/93	4 730 000 4 730 000	118 250 118 250	4 848 250 4 848 250			Nous avons appliqué 2,5% d'intérêt aux deux premières tranches et 5% au reste.
SODIGAZ			*	*	19 629 500	0	(236 500)	
PASO YAAR	18 920 000	30/03/93 5/11/93	1.000.000 13.685.000		14.685.000	4.235.000	i = 5% = 946 000	La retention des sommes dues à Faso Year et à Tagui au titre de la Subvention des Equipements nous assure un recouvrement intégral de nos fonds.
TOTAL	94 600 000	*	*	*	82.619.626	13.695.000	1.598.789	La condition serait de pouvoir liquider les instances avec l'accord de la Délégation CCE.
TOTAL SOLDES ( à recouvrer )								
EN INSTANCE	FASO YAAR		126.000		126.000			
Cf ma lettre N° 94/006 du 26/01/94			348.000		348.000	3.760.250	946.000	
	TAGUIT		9.460.000	475.415	9.935.415	00	00	
Soldes après liquidation des instances					93.029.791			
Somme Totale en cas de remboursement total						3.760.250	+ 1.123.374	
						= 4.883.624		
					97.913.415			

Tableau N°7

De sorte qu'au lieu de 11.000 bouteilles qui étaient susceptibles d'être importées, c'est 7.000 bouteilles maximum qui l'ont été. La vente durant la période, de 14.000 Foyers de gaz inclut le stock existant avant l'opération "Crédits aux Sociétés". La question à postéori que l'on peut poser est de savoir si nous pouvions avoir la maîtrise de la situation. On peut en douter.

Le montage juridique même du contrat de prêt était par trop complaisant. Aucune garantie, aucune assurance quant à la récupération des fonds n'était prévues c'était une faible détaille. D'office on a fait confiance aux sociétés. Leur crédibilité, leur solvabilité étaient comme acquise. Dans la réalité l'on semblait compter sur leur bonne volonté pour s'exécuter.

En plus, la destination du fonds n'était pas maîtrisable par le Programme, chaque société développant ses activités à sa guise. Il est certain qu'une importation globale et directe de bouteilles par le Programme à partir d'un appel d'offre et la mise à la disposition de chaque société d'un parc selon ses besoins, aurait constitué une meilleure approche.

### **3.4. Appui à la Production de Support Marmite**

La seule activité qui a pu être menée a été le test de performance.

#### **3.4.1. Les Test**

Le Programme ayant doté l'Institut Burkinabè d'Energie en matériels fiables, de nombreux prototypes de foyers ont fait l'objet de test pour déterminer leur fiabilité, leurs avantages et inconvénients.

Des améliorations de certains prototypes ont pu ainsi être proposées aux professionnels gaz. L'extrait suivant du rapport de l'IBE nous situe quant à la pertinence de ces tests :

**"TESTS DES BRULEURS COMMERCIALES PAR FASO  
YAAR"**

Au courant de cette année une série de tests d'ébullition d'eau a été faite sur des brûleurs importés et commercialisés sur la place.

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 2

	TE	Qg	Qg'	P1	PCU1	CS	P2	PCUT	Deb	Dmj
A	38	73	24	1.47	64	15	0.62	57	1.94	0.81
B	37	78	18	1.61	62	15	0.44	57	2.11	0.58
C	21	180	73	6.54	36	27	1.84	36	8.58	2.42
D	22	183	48	6.39	34	28	1.21	32	8.39	1.58
E	24	170	55	5.40	38	26	1.40	34	7.09	1.83
F	33	170	70	3.90	37	26	1.78	30	5.12	2.33
G	43	165	55	2.95	38	25	1.40	33	3.90	1.84

Avec :

- A: RECHAUD MARRON UN (1) FEU
- R: RECHAUD MARRON DEUX (2) FEUX
- C: BRULEUR EN FONTE A TROIS (3) ROBINETS EQUIPE D'UN FOYER AMELIORE METALLIQUE
- D: BRULEUR EN FONTE A TROIS (3) ROBINETS SANS FOYER METALLIQUE
- F: BRULEUR EN FONTE A TROIS (3) PIEDS
- G: BRULEUR EN FONTE A QUATRE (4) PIEDS

Les brûleurs testés sont tous à feu ouvert mais brûlent bien et fournissent des flammes non salissantes (cuisine propre).

Les modèles A et B possèdent les mêmes caractéristiques. Comme avantages on peut les déplacer facilement. Ils sont assez connus sur la place car il en existe plusieurs marques de ces modèles.

Les inconvénients sont au nombre de trois (3) :

- Ils ne conviennent qu'aux casseroles à fond plat,
- Ils ne peuvent pas être utilisés à même le sol,
- Ils ne sont pas adaptés à la préparation du tô.

Pour une promotion de ces produits il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'adaptation aux marmites locales.

Les modèles en fonte sont robustes. La puissance maximale va de 3kw pour le modèle monté sur quatre (4) pieds à 6kw pour celui commandé par trois (3) robinets. Il faudra envisager la possibilité de leur montage dans des foyers améliorés métalliques type Ouaga Métallique grandes dimensions destinés à des restaurateurs. Le rendement s'en trouve amélioré. Nous recommandons de les installer dans des foyers métalliques pour marmite allant du numéro 10 au n°20 au maximum.

Les inconvénients sont :

- Ils ne peuvent pas être utilisés à l'air libre,
- La consommation spécifique est très élevée (25 à 28g/l), ce qui rend le feu de mijotage toujours fort avec les risques de brûlure des mets,
- Les robinets chauffent énormément,
- Le malaxage du tô est rendu aussi difficile.

Nous préconiserons l'utilisation de lanière de cuir entre le robinet et le corps du brûleur pour réduire l'échauffement des robinets. (cf Rapport d'Activités IBE 1993)

Le travail de l'IBE ne s'est pas limité aux tests de performances. Il a été procédé au placement de Foyers à Gaz auprès des Restaurateurs (restauration dite populaire) grand utilisateurs de bois. De par le suivi et l'encadrement de ces expériences de nouvelles perspectives s'ouvrent au gaz dans ce secteur d'activité. Un cas exceptionnel a été enregistré : l'importation par Faso Yaar de bouteilles et réchauds qui se sont révélés inadaptés à l'équipement d'emplissage de la SONABHY.

Si un minimum de prudence avait prévalu des tests préalables à l'importation auraient mis en évidence l'inopportunité de l'acquisition de ces foyers et bouteilles. La leçon aura servi.

### **3.4.2. Le Crédit aux artisans.**

Il est dommage que ce volet qui n'était pas des moindres pour imprimer un certain engouement dans l'activité gaz n'ait pas été concrétisé :

Au départ, le fonds "Crédits aux artisans" était budgeté au niveau de la Coordination Régionale. Au même titre que le Fonds Gaz nous avions la conviction que ce fonds "crédits aux artisans" devait être déterminant pour satisfaire la demande en équipements gaz.

C'est pourquoi dès le 29 Juillet 1991 nous avions soumis à la Coordination Régionale (Lettre N°016/MICM/SG/CNVC/CNC) un formulaire type de contrat. Aucune observation n'ayant été faite, nous avons le 3 Octobre 1991 transmis pour examen le dossier de demande de prêt de la Société STD/SODIGAZ.

Le 20 Décembre 1991 nous faisions parvenir encore des dossiers de demande de prêt d'artisans burkinabè à la Coordination Régionale. Ces démarches sont restées vaines.

En Janvier 1992, le Comité de pilotage de Bamako a été l'occasion de débattre de la question. Il fut décidé que le "Fonds Crédits aux Artisans" soit mis à la disposition des Etats. Le Burkina devrait bénéficier de 15.000.000 de F CFA. Par lettre N°92/049/MICM/CNVG/CNC nous avons réclamer la mise à notre disposition des fonds conformément à ce qui était convenu. Entre temps nous avions dans le Devis Programme 1993 budgeté 30.000.000 de F CFA pour l'octroi de crédits aux artisans. Cette somme provenait du fonds subvention des équipements. Cela pouvait nous permettre d'aider les artisans en attendant le déblocage des 15.000.000 F CFA.

Après instruction des dossiers des artisans nous les avons soumis au visa de la Délégation CCE qui a dans un premier temps fait sept réserves et observations. Finalement après concertation, la seule réserve maintenue par la Délégation concerne le manque de garantie de remboursement. Il va de soi qu'en tant qu'acteurs économiques dans le secteur informel il s'avère difficile pour les artisans de présenter une garantie sérieuse. Le processus de finalisation du "Crédits aux Artisans" est donc resté en instance.

En résumé, la Coordination Régionale nous reste redevable de 15.000.000 de F CFA et 30.000.000 de F CFA sont toujours disponible dans notre Compte au titre du "Crédits Artisans" En recapitulant l'ensemble des résultats du Programme en eux-même on serait tenté d'affirmer qu'ils n'ont pas été déterminants. Cependant, en y adjoignant les résultats enregistrés par ailleurs du fait de l'Etat et de ses démembrements il apparait évident qu'une situation irréversible a été créée au Burkina et le Programme y a contribué.

A preuve, la progression de la consommation du gaz (cf tableau N°8) qui est en moyenne de 20% par an, durant la période d'exécution du Programme. On estime à 17% les ménages urbains équipés en Foyers à gaz.

**Tableau N°8 Evolution de la Consommation Gaz**

<b>ANNEE</b>	<b>TONNES</b>	<b>EVOLUTION (%)</b>
1986	715	
1987	1114	55,80
1988	1379	23,79
1989	1670	21,10
1990	1992	19,28
1991	2432	22,09
1992	2888	18,75
1993	3495	21

Le tonnage de 1993, troisième année d'exécution du Programme nous situe à 87% de l'objectif quantitatif initial. Rares sont les projets ou plans qui affichent une telle performance. Encore que les tonnages du Tableau N°8 ne concernent que les sorties des dépôts SONABHY. La consommation du gaz en bouteilles de moins de 2,75kg (camping gaz) viendrait corriger à la hausse la consommation réelle du Burkina Faso.

#### **4. ANALYSE DE L'ACTIVITE GAZ ET PERSPECTIVES**

L'activité gaz au Burkina comporte à l'heure actuelle des facteurs positifs et encourageants liés aux différentes actions de ces dernières années d'une part, et d'autre part des facteurs aléatoires liés à la situation économique et sociale, particulièrement à la suite de la dévaluation du francs CFA. Il y a donc lieu de rester prudent en matière de perspectives.

#### **4.1. Analyse de l'Activité Gaz**

##### **4.1.1 Facteurs Positifs**

Ce sont pour l'essentiel les mesures et actions de l'Etat et ses démembrements.

- En matière d'infrastructures, la SONABHY, jouant pleinement son rôle a doté le pays d'équipements performants :

- . la capacité de stockage est passée de 200 TM à 300 TM avec l'installation d'un cigare supplémentaire de 100 TM à Bingo (Ouagadougou)
  - . le Centre d'entretien des bouteilles est fonctionnel
  - . la capacité d'emplissage à Bingo a été triplée en 1993
  - . le Projet d'installation d'une sphère de stockage de 600 TM à Bingo est en bonne voie.
- L'approvisionnement est suffisamment maîtrisé par la SONABHY, de sorte que la sécurité y est assurée;
- L'Etat a reconduit la mesure de rabattement douanier sur le gaz et les équipements (Août 1993);
- L'interchangeabilité des bouteilles, malgré les réticences de certains professionnels a été maintenu;
- La Caisse Générale de Péréquation continue de subventionner le gaz;
- L'intervention de SONABHY qui a injecté des milliers de bouteilles dans le marché a soulagé les consommateurs;

- La réaffirmation par le Président du Faso de la volonté de l'Autorité d'intensifier les actions allant dans le sens de la préservation de notre environnement rend la vulgarisation du gaz prioritaire, si l'on ne veut pas courir le risque d'annihier les retombées des reboisements annoncés.

En plus de ces acquis, certaines tendances au niveau des Opérateurs Economiques sont encourageantes. En effet, plus en plus des Opérateurs Economiques burkinabè et étrangers manifestent un intérêt à s'impliquer dans l'activité gaz. Cela signifie que le secteur est considéré comme rentable malgré les investissements importants que l'activité requiert.

#### **4.1.2. Facteurs Aléatoires**

**4.1.2.1.** L'organisation commerciale des Sociétés de distribution n'est pas suffisamment efficace pour maintenir et développer le marché du gaz :

- le manque de stock outil de bouteilles est permanent,
- les réseaux de distribution ne sont pas suivis et encadrés.
- On assiste à de fréquentes ruptures de stock de gaz, surtout dans les provinces où il n'est pas rare que le consommateur soit privé de gaz pendant deux à trois semaines. cf Illustration N°2 ci-après page N°28, 29

**4.1.2.2.** La dévaluation du francs CFA a obéré considérablement les coûts et charges de l'activité gaz.

- l'importation des bouteilles nécessite désormais des fonds plus importants et le prix de revient de la bouteille s'en trouve renchéri. Cf tableau N°9 ci-après page N°

# Situation inadmissible !

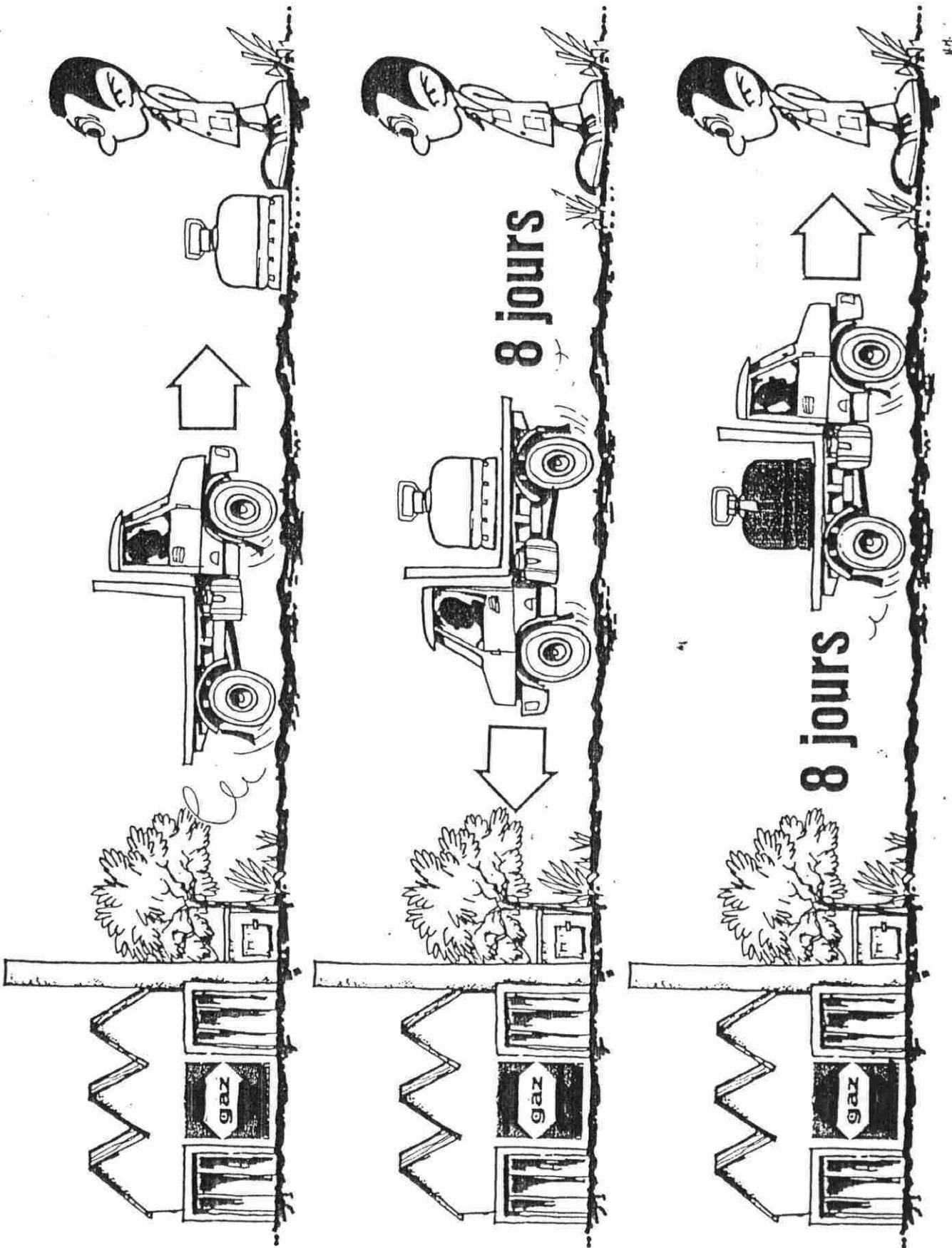


Tableau N°9

**PRIX DE REVIENT DES BOUTEILLES DE GAZ APRES****LA DEVALUATION (en F CFA)**

		1250 bteils de 6kg	1250b de 12,5
Facture Fournisseur	25.453.750F	11.593.750 F CFA	13.860.000F
Assurance	41.260F	18.794 F CFA	22.466F
Transport	7.794.300F	3.042.930 F CFA	4.751.370F
	<b>33.289.310F</b>	<b>14.655.474 F CFA</b>	<b>18.633.836F</b>
Droits de Douane	3.643.339F	1.603.965 F CFA	2.039.374F
	<b>36.932.649F</b>	<b>16.259.439 F CFA</b>	<b>20.673.210F</b>
Transit	362.867F	159.752 F CFA	203.115F
	<b>37.295.516F</b>	<b>16.419.191 F CFA</b>	<b>20.876.325F</b>
<b><u>ESTIMATION</u></b>			
Frais Financiers (dossier credoc frais correspondant Banque, autres frais)	447.000F	197.000 F CFA	250.000F
F.G - Echanges - Télex - Fax			
Lettre	<b>37.742.516F</b>	<b>16.616.191 F CFA</b>	<b>21.126.325F</b>
		1.250	1.250
Prix de revient		= 13.293 F	= 17.605F
Amortissement		4.500	4.500
Proposition consigne (arrondi)		= <b>9.000 F</b>	= <b>13.000F</b>

\* Source : Professionnels du Gaz.

- les matériaux rentrant dans la fabrication des foyers ont subi une hausse comme la plupart des produits du marché
- l'augmentation du prix du gaz de 62,5F par kg est venue s'ajouter.

cf tableau N°10 ci-après page N°31 La Nouvelle Structure de Prix.

En plus de ces facteurs, la fin du Programme gaz et la suppression en conséquence de la subvention des équipements, rend l'accès au gaz et aux foyers très difficile. Le consommateur qui par ailleurs assiste au règlement de son pouvoir d'achat, développe des pratiques en fonction de ses préoccupations de l'heure.

. Une certaine frange de la population qui avait acquis des équipements est revenue au bois en attendant des jours meilleurs. D'autres font du gaz tout juste un combustible d'appoint.

. L'impératif de préservation de l'environnement pour d'autres encore serait une affaire du gouvernement leur souci c'est "combien ceci me coûte à moi?". Ce sont autant d'aléas qui ne manquent pas de conséquences.

#### **4.1.3. Conséquences**

La situation actuelle de l'activité gaz est le reflet de notre économie avec toutes ses pésanteurs et perturbations. Le cumul des différents facteurs a conduit à une chute considérable de la consommation ces derniers mois. Les statistiques comparatives des cinq premiers mois de 1992, 1993 et 1994 sont édifiantes (cf tableau N°11 ci-après page N°32). En effet on constate que la tendance en 1994 est sensiblement comparable à celle de 1992.

**Tableau N°10    Structure de Prix Gaz Butane ( F CFA/KG)**

<b>P O S T E S</b>	<b>ABIDJAN</b>		<b>TEMA</b>	
	<b>OUAGA</b>	<b>BOBO</b>	<b>OUAGA</b>	<b>BOBO</b>
1- Prix CAF rendu Dépôts Côtiers	200	200	203	203
2- Charges Dépôts Côtiers	19,42	55,27	21,14	21,14
3- Transport et Transits	73,34	55,27	73,34	98,49
4- Droits et Taxes de Douane	28,44	28,44	29,39	29,39
5- Taxe Spéciale	67,25	61,36	68,10	70,91
6- Subvention	-172,41	-167,07	-176,91	-179,41
7- Frais et Marges Importateur	30,09	57,71	28,07	11,61
8- Frais et Marges de Distributeur	43,37	34,37	43,37	34,37
9- Prix de Vente Sortie Dépôt	289,50	289,50	289,50	289,50
10- Frais et Marges Détailleur	23	23	23	23
11- Prix de Vente Détail du Kg	312,50	312,50	312,50	312,50
12- Prix de Vente Détail de 2,75 kg	860	860	860	860
13- Prix de Vente Détail de 6 kg	1 875	1 875	1 875	1 875
14- Prix de Vente Détail de 12,5 kg	3 910	3 910	3 910	3 910

Tableau N°11 Consommation Gaz Cinq Premiers Mois  
1992, 1993, 1994.

Mois	ANNÉE 1992			ANNÉE 1993			ANNÉE 1994		
	OUAGA	BOBO	TOTAL	OUAGA	BOBO	TOTAL	OUAGA	BOBO	TOTAL
Janvier	219	43	262	224	53	277	255,436	50,089	305,525
Février	197	34	231	235	44	279	195,184	41,611	236,795
Mars	178	36	214	254	49	303	205,387	50,572	255,959
Avril	188	57	245	183	36	219	168,936	43,738	212,674
Mai	137	30	167	198	45	243	178,579	44,198	222,777
<b>TOTAL</b>	<b>919</b>	<b>200</b>	<b>1.119</b>	<b>1.094</b>	<b>227</b>	<b>1.321</b>	<b>1.003,522</b>	<b>230,210</b>	<b>1.233,732</b>

Source : SONABHY

Après une évolution de 18,75% entre 1992 et 1993 cette baisse nous convainc de la gravité de la situation. Il est évident qu'à court terme, croire pouvoir renverser de façon significative la tendance serait un pari perdu d'avance. Il y'a lieu en toute lucidité de travailler sur le moyen et long terme.

En tout état de cause la butanisation est un processus de longue haleine, et les perspectives doivent être envisagées sous cet angle.

#### **4.2. Perspectives**

Partant du constat de la situation actuelle, on est tenté d'être sceptique quant à l'avenir du gaz au Burkina. Il y'a de quoi, c'est vrai. Cependant, tout en ne négligeant pas les difficultés de l'heure nous avons la conviction que la consommation du gaz connaîtra une nouvelle évolution à partir de 1995.

Après la phase d'hésitation, de remise en cause, de réorganisation, les consommateurs qui avaient déjà des habitudes de préparation avec le gaz et connaissent ses avantages, vont se stabiliser dans leur option pour ce combustible. D'autres consommateurs pourraient encore être acquis au gaz. Mais pour ce faire il est indispensable que des mesures soient initiées par l'Autorité pour parvenir à juguler les handicaps actuels.

Il s'agit entre autres de :

- l'exonération totale des droits et taxes douanières sur le gaz et les équipements,
- l'attribution d'une marge incitative aux revendeurs de gaz,
- l'acquisition d'un parc consistant de bouteilles,
- la hausse du prix du combustible ligneux,
- la réduction à terme du prix du gaz.

D'autres Acteurs peuvent influer également sur la consommation du gaz :

- . La SONABHY: par un approvisionnement à moindre coût auprès des raffineries.
- . L'IBE: par la recherche et la conception de nouveaux types de foyers pouvant équiper les restaurants populaires,
- . Les Sociétés de distribution: par un dynamisme commercial plus accru et la diversification des réseaux de distribution,
- . L'Action Sociale: par une implication plus systématique des Associations de femmes dans la sensibilisation.

En somme, les conditions doivent être créées par l'exploitation des créneaux les plus déterminants susceptibles de provoquer un effet d'entraînement. Redonner des perspectives concrètes à l'activité gaz est à ce prix. Quant on pense que depuis une décennie des fonds importants ont été consentis par l'Etat et ses démembrements pour soutenir le gaz, il se dégage l'impératif de poursuivre les efforts.

Il va de soi que désormais la promotion du gaz devrait se situer dans le cadre d'une politique globale des énergies domestiques incluant les Foyers améliorés, les Foyers à pétrole.

Ainsi la coordination d'ensemble avec un ciblage plus sérieux serait à même de produire des résultats plus significatifs. Le rôle et la place de la Cellule Nationale de Coordination devrait être précisés en conséquence.

Les financements extérieurs étant ponctuels il revient au Burkina d'assumer sa butanisation, en créant les conditions favorisantes à cet effet. La Cellule de Coordination gagnerait en efficacité à être inserée dans les structures de la SONABHY afin de bénéficier d'un cadre approprié pour l'accomplissement de sa tâche.

## 5. CONCLUSION

L'option faite par le Burkina depuis une décennie pour la promotion du gaz butane, en rapport avec les objectifs de développement du pays peut être considérée comme définitive, quelque puisse être la suite qui pourrait être réservée au Programme Régional dans le cadre du CILSS.

A la faveur du Programme Gaz, malgré les insuffisances, l'idée de "Gaz = Combustible d'Avenir" a progressé. Les difficultés économiques de l'heure n'entament en rien l'impératif d'éradiquer la désertification. Le développement a son prix et il ne fait pas de doute que le Burkina l'assumera. Du reste a-t-il le choix? En tout état de cause, la volonté affichée par l'Autorité au plus haut niveau est un gage et un pari pour l'Avenir.